

La Covid-19 et la violence à l'égard des femmes

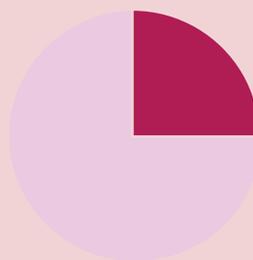
Gender Keys 05

Où se situe la véritable épidémie ?

Les précédentes Gender Keys nous ont appris que la **violence à l'égard des femmes et des filles est le résultat des inégalités entre les sexes qui perdurent dans les zones métropolitaines** (où les disparités urbaines sont plus évidentes) et l'une des violations des droits humains les plus graves et les plus tolérées à travers le monde.

Selon ONU Femmes, alors que **la pandémie de Covid-19**, et ses corollaires que sont la restriction des déplacements et les mesures de distanciation sociale, aggravent les tensions sociales et économiques, **la violence de genre a bondi de 25 %**, doublant même dans certaines régions métropolitaines.

La violence à l'égard des femmes et des filles sévit partout : dans les foyers, au travail, sur les places publiques, dans les parcs, sur les marchés, dans la rue, dans les toilettes publiques de nos villes et métropoles, dans les transports en commun, mais aussi au sein de nos propres gouvernements et institutions, et même en ligne, sur les réseaux sociaux et autres plateformes. À cet égard, la pandémie de Covid-19 n'a fait qu'exacerber **les violences faites aux femmes et aux filles dans les espaces urbains, dans la sphère publique comme dans la sphère privée**, et notamment la violence exercée en **politique** et dans les **espaces en ligne**.



la violence à l'égard des femmes a augmenté de

25%

en moyenne pendant la pandémie de la COVID-19



La pandémie et la violence faites aux femmes

Les périodes de crise et de détresse mondiales ne touchent pas les femmes et les hommes de la même manière. Les femmes sont confrontées à de multiples formes de violence dans les...



SPHÈRES PUBLIQUE ET PRIVÉE



POLITIQUE ET ESPACES EN LIGNE



LE MANQUE DE DONNÉES



ONU Femmes estime ainsi que **243 millions** de femmes et de filles ont subi des **violences sexuelles et/ou physiques** de la part d'un partenaire intime au cours de l'année écoulée. De nombreuses femmes et filles sont contraintes de « se confiner » chez elles avec leurs agresseurs, tandis que les services d'aide aux survivantes sont débordés et souvent injoignables.

En conséquence, **dans certaines zones urbaines, les signalements et les appels aux lignes d'assistance téléphonique diminuent, les femmes ne pouvant ni quitter leur domicile, ni demander de l'aide en ligne ou par téléphone.**

Les mesures actuelles de lutte contre la pandémie de Covid-19 se sont traduites par une baisse du nombre de personnes dans les rues, avec pour conséquence **un risque accru de violences sexuelles**. Selon l'étude de Plan International, près de **60 %** des femmes affirment ne pas se sentir en sécurité dans les espaces urbains, ce qui affecte **l'autonomie** et l'accès des femmes à l'emploi et aux services essentiels pendant le confinement. **Les femmes limitent leurs déplacements dans les espaces publics, en adaptant leurs itinéraires, leurs horaires et leurs activités en fonction de leur perception de la sécurité.**



L'absence de statistiques sur la vie des femmes et des filles vivant dans des zones métropolitaines rend invisibles de nombreuses inégalités entre les hommes et les femmes. Dans le contexte de la Covid-19, la disponibilité de données précises et ventilées par sexe s'impose comme un outil essentiel pour **comprendre la pandémie et en quantifier les impacts**. À l'heure actuelle, seuls **45 %** des données nécessaires pour mesurer la violence faites aux femmes et les filles sont disponibles.



La violence à l'égard des femmes dirigeantes communautaires et femmes représentantes politiques demeure l'un des principaux obstacles qui entravent la participation pleine et effective des femmes à la prise de décision. Partout dans le monde, les femmes sont constamment sous-représentées aux postes de responsabilité, y compris dans la **sphère des gouvernements locaux, où la participation des femmes** est estimée à **36 %**. De même, les femmes dirigeantes sont confrontées à de multiples menaces et contraintes, avec notamment un niveau de pression et de surveillance plus élevé que celui exercé sur les hommes, des difficultés plus importantes pour présenter leur candidature ou financer leur campagne, ainsi qu'une répartition inégale du travail de soins non rémunéré, pour ne citer que quelques exemples.

Dans le contexte de la pandémie et des confinements imposés à l'échelle mondiale, **le Net est devenu plus que jamais la place publique** où l'on se rend pour accéder à des informations essentielles et pour prendre part à des processus participatifs. Mais le Web n'est pas un espace équitable : **les infox et la désinformation sexospécifiques, le harcèlement sexuel, le trolling sexuel, le zoombombing**, entre autres types de violences, **ont limité et censuré les droits des femmes pendant la pandémie de Covid-19**, et notamment:

- L'accès aux **services essentiels en ligne**
- Les opportunités **d'emploi et d'éducation**
- La voix et la participation des femmes en tant que **citoyennes actives**

Quels sont les défis que nous devons relever ?

Afin de transformer la crise en une opportunité de libérer nos villes et métropoles des violences faites aux femmes, nous devrions nous concentrer sur **7** points principaux.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



1. Intégrer une **approche de genre** dans la recherche, l'analyse et l'évaluation, afin d'identifier les lacunes dans les politiques mises en place pour répondre aux violences faites aux femmes et filles.

2. Collecter des **données ventilées par sexe** à l'échelle métropolitaine, afin de comprendre l'impact de la Covid-19 sur la violence à l'égard des femmes et des filles et d'éclairer les réponses à ce fléau.

3. Garantir l'**investissement financier et politique** des gouvernements et des partenaires pour combler le manque de données ventilées par sexe.

4. Mettre en place un **mécanisme de coordination** entre les services gouvernementaux et renforcer le **partenariat multisectoriel** pendant la phase d'urgence et de redressement.

5. Considérer les **services d'aide aux survivantes de violences comme essentiels** et qu'ils demeurent ouverts et accordent une priorité élevée aux réponses de la police et de la justice.

6. Adapter les **espaces** et les **transports publics** de toute la zone métropolitaine à la **perception qu'ont les femmes de la sécurité**, en garantissant un accès égal à la santé, à la sécurité alimentaire et au logement.

7. Faire entendre la **voix des femmes et des filles dans les plans de relance et les décisions budgétaires**, en recherchant un équilibre entre les sexes dans les postes de direction de façon à permettre une transformation à long terme.



credits: Mostafa Meraji on Unsplash



INITIATIVES TRANSFORMATRICES



BRUXELLES

CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE SUR LES DROITS DES FEMMES

La Conférence interministérielle sur les droits des femmes, qui réunit 12 ministres, a pour mission de **renforcer la coordination et la collaboration entre les différents niveaux de pouvoir**, afin de garantir les **droits des femmes** dans tous les domaines de leur vie quotidienne, en mettant l'accent tout particulièrement sur la violence faites aux femmes. [\[+info\]](#)



BUENOS AIRES

LIGNE WHATSAPP DE SOUTIEN AUX VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Dans le contexte des mesures de distanciation sociale, préventive et obligatoire mises en place en Argentine, le Gobierno de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires a récemment ajouté un nouveau canal de service qui apporte **information, soutien et conseil aux victimes de violences conjugales**. Désormais, grâce à « Boti » (la ligne WhatsApp de la ville), les femmes victimes de violences peuvent demander de l'aide automatiquement **via le chat** sans avoir besoin de téléphoner. [\[+info\]](#)



MEXICO CITY

ÉLARGISSEMENT DU NOMBRE DE DÉLITS POUVANT ÊTRE SIGNALÉS EN LIGNE

Par l'intermédiaire de l'Agence numérique pour l'innovation publique (ADIP), le Gobierno de la Ciudad de Mexico **a élargi le nombre de délits qui peuvent être signalés en ligne** dans le but de renforcer le « System de Signalement Digital » (également disponible dans l'appli CDMX). Parmi les délits qui peuvent désormais être signalés en ligne, figurent les **violences conjugales ou psychoaffectives et les atteintes aux droits économiques, sexuels ou reproductifs**. [\[+info\]](#)

Une initiative de:



En collaboration avec:



Financée par:

